

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 36 (1999)

Heft: 1405

Rubrik: Médias

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Notes sur une soirée électorale

Après la journée électorale de qualité organisée par la TSR, quelles sont les perspectives pour la prochaine législature?

LA TÉLÉVISION ROMANDE nous a infligé assez de débats préélectoraux fastidieux – mais nul n'était tenu de les suivre – pour ne pas la féliciter d'avoir animé une soirée-résultats vivante par une répartition du plateau entre diffusion des résultats, commentaires, débats, et interviews en circulant au «bar». Et puis, c'est l'avantage de l'après-vote: quiconque est tenté de redérouler le programme s'attire la remarque coupe-élan: inutile d'en faire trop, le peuple a voté. En revanche, devant les résultats, il y a une vérité du comportement toujours révélatrice.

Si les invités étaient assez représentatifs de la nomenklatura politique romande, à relever qu'à Zurich, au même moment, se tenait une table ronde avec la participation de tous les présidents des partis suisses.

L'ambiguïté des médias est faite à la fois de leurs convictions propres et de leur désir de dramatisation. Si Blocher n'existe pas, ils l'inventeraient: d'abord pour le diaboliser, puis pour l'humaniser, dans un jeu d'aller et retour équivoque. On parle du tribun, c'est politiquement simple; mais peu

d'analyses mettent en évidence concrètement les répercussions sociales des votes de l'UDC. Christiane Langenberger, faisant remarquer à un journaliste de la Radio romande la profusion de colonnes consacrées à Blocher dans la presse romande (*Le Temps*, mais aussi ajoutons-nous, les hebdos) eut droit à la réponse stéréotypée: «vous voulez dire que c'est la faute aux médias?» Il y aurait une manière simple de faire un constat objectif: c'est de prendre un centimètre et de mesurer les colonnes et les pages. Qui fera l'exercice?

En tout cas, le deuxième siège UDC vaudois, que ne justifient ni l'action de ce parti à Berne, ni la personnalité politique de ses candidats, n'a pas d'autre explication première que la surmédiation de l'étiquette UDC.

Le jeu sera facilité pour le parti radical

Le nouveau jeu politique, mais est-il nouveau, apparaît clairement au fil des improvisations télévisées. L'UDC sera maintenue en situation minoritaire (un siège) au Conseil fédéral. D'une

part, elle n'est pas, par ses méthodes, *salonfähig*; d'autre part le Conseil fédéral ne peut pas affirmer sa volonté d'ouverture à l'Europe et accepter un anti-européen en son collège. Mais la politique ultra-droite de l'UDC, fiscale et sociale, sera la bienvenue dans les votes au Parlement. Et le parti radical est mis en situation renforcée, pouvant faire savoir à un PDC trop centrisme, ou à un parti socialiste trop insistant dans ses exigences sociales, qu'il y a des solutions de rechange à droite. D'abord une menace pour faire rentrer dans le rang. Le glissement à droite ne sera donc pas spectaculaire au niveau des personnes, mais sensible sur les objets concrets. La marge de manœuvre socialiste, singulièrement rétrécie. ag

Médias

LA PRESSE DÉCOUVRE le téléphone mobile. *Blick* vient d'introduire un service d'informations sportives SMS en collaboration avec «swisscom mobile»

CETTE FOIS C'EST définitif. *Sport* a cessé de paraître. C'est l'occasion de rappeler quelques titres de périodiques sportifs qui ont paru en Suisse romande quand le sport était encore en marge de la vie publique: *Le Sport suisse* (le plus solide avec plus de quarante ans de parution), *Pro Sport*, *Sporting*, *La Semaine sportive*.

UNE PAGE EN castillan du journal bilingue *La Pàgina* (22.11) compare les statistiques suisses et espagnoles sur le nombre d'Espagnols en Suisse. Alors que L'Instituto Nacional Español en compte 144 926, la Police fédérale des étrangers en compte 90 811. La différence semble due aux doubles nationaux. A propos, qui fait la comparaison entre le nombre des Suisses de l'étranger enregistrés dans les statistiques suisses et dans celles de leur pays de résidence? cfp

CHAMBRES FÉDÉRALES

Le riche menu de la prochaine législature

LE PROCHAIN PARLEMENT aura à traiter de dossiers particulièrement importants. En matière énergétique, le débat sur les taxes d'incitation se poursuivra et une décision devra être prise sur l'ouverture du marché de l'électricité comme sur l'avenir de l'énergie nucléaire. Dans le domaine social, les députés s'attaqueront à la 11e révision de l'AVS et à celle du deuxième pilier. Par ailleurs, la maîtrise de l'évolution des coûts de la santé exigera d'affiner les mécanismes de la loi sur l'assurance maladie. Au chapitre des finances publiques, le Parlement tentera de mettre de l'ordre dans l'imbroglio des subventions en adoptant une nouvelle péréquation. Durant cette législature, il s'agira également de préparer le nou-

veau régime des finances fédérales en introduisant une fiscalité écologique. On peut encore mentionner la réforme de la formation professionnelle, le cadre légal indispensable au contrôle du génie génétique et la nouvelle conception de la défense.

Sur tous ces sujets, des compromis sont possibles qui réunissent des majorités substantielles. En matière de politique extérieure par contre, les relations de la Suisse avec l'Europe comme l'adhésion à l'ONU exigent des positions claires: c'est oui ou non. Toute réflexion sur la composition future du Conseil fédéral doit tenir compte de la spécificité de ce dossier. En adoptant des positions catégoriques en la matière, la majorité de l'UDC s'est placée hors-jeu. jd